

Réponse du Conseil administratif à la motion du 17 décembre 2008 de MM. Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, Gérard Deshusses, Christophe Buemi, Mmes Mary Pallante, Diana Duarte Rizzolio, Martine Sumi, Corinne Goehner-Da Cruz, Christiane Olivier, Nicole Valiquer Grecuccio, Silvia Machado, Isabelle Brunier et Annina Pfund, acceptée par le Conseil municipal le 3 octobre 2009, intitulée: «Soutenons l'initiative «Protégeons la dignité: un agenda pour les droits humains».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de soutenir activement l'initiative de la Confédération «Protégeons la dignité: un agenda pour les droits humains», et notamment le projet de recherche relatif à la création d'une Cour mondiale des droits de l'homme.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En préambule, rappelons qu'un «Agenda pour les droits humains» a été lancé lors des commémorations du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il a pour objectif de dresser un bilan de l'évolution des droits humains au cours des soixante dernières années et de mettre en évidence les possibilités d'améliorer la protection des droits humains.

L'agenda a été formulé par un panel de huit personnalités éminentes et originaires de différents pays, sous la direction de Mme Mary Robinson, ancienne haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Huit domaines prioritaires, qui devront être étudiés et approfondis, ont été identifiés par le panel: la dignité humaine, la prévention, la détention, la migration, l'apatridie, le droit à la santé, le changement climatique et les droits humains, et la création d'une Cour mondiale des droits humains.

Le Conseil administratif a tout mis en oeuvre pour faciliter le travail de l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève qui coordonne le projet. Il s'est également beaucoup investi dans des projets complémentaires tels que celui de la célébration du 60^e anniversaire des Conventions de Genève de 1949.

Par ailleurs, depuis juin 2009, le Conseil administratif a mis à disposition de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) la villa Moynier, destinée à devenir le siège de l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève. La villa a rapidement trouvé sa place en accueillant des réunions permettant de débattre et de promouvoir des projets relatifs aux droits humains et au droit international humanitaire.

La première réunion sur le projet de création d'un Fonds global pour les systèmes nationaux de protection des droits humains y a notamment été organisée en octobre 2009, sous la présidence de Mme Mary Robinson. Ce projet de fonds global est l'une des recommandations phares de l'agenda. Des discussions sont actuellement organisées au niveau international pour le promouvoir. La Ville de Genève pourrait y être associée.

En outre, les chercheur/euse-s de l'initiative (les expert-e-s Martin Scheinin, Manfred Nowak, Julia Kozma) ont présenté, au début du mois de juin 2010, au panel de personnalités éminentes de l'initiative, un projet de statut pour une Cour mondiale des droits humains, développé suite à des consultations internationales. Ce projet propose Genève comme siège de cette cour.

Arrivé au terme de sa réponse, le Conseil administratif réitère l'importance pour Genève capitale mondiale des droits humains d'être active en tant que Ville hôte et de renforcer sa présence, sa visibilité et son soutien aux organisations internationales et locales qui travaillent à la concrétisation et à la justiciabilité des droits humains.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La maire:
Sandrine Salerno

Le 28 juillet 2010.